

Rip 85m

D^r A. T. VERCOUTRE



Le Secret

de

Madame de Sévigné

Incident inédit
de la vie de la marquise

=====
(Opuscule tiré à cent exemplaires)
=====

522

Jouve & Cie, Éditeurs
15, rue Racine, Paris (6^e)

1921

Bibliothèque Maison de l'Orient

158337

Le Secret de Madame de Sévigné

Incident inédit de la vie de la marquise



En feuilletant les *Lettres* de Madame de Sévigné, j'y ai remarqué un incident dont, chose étrange, *personne*, à ma connaissance, n'avait jusqu'ici aperçu, ni même soupçonné, le caractère *mystérieux*, incident dont je vais faire ressortir le côté obscur, et que j'ai entrepris d'élucider, montrant ainsi qu'il est, chose rare, absolument inédit.

I

Quand, à la fin de 1675, après quarante-cinq mois d'absence, la marquise, quittant momentanément Paris, revint près de Vitré, en son manoir des Rochers, elle y fit terminer, entre autres travaux, la construction de la chapelle commencée quatre ans auparavant, et la première messe fut dite le dimanche 15 décembre.

Partie des Rochers en mars 1676, elle n'y retourna qu'en mai 1680, et alors, dans une lettre qu'elle envoie le 4 août à sa fille, elle lui annonce très brièvement qu'elle a fait écrire, en lettres d'or, sur le grand autel de sa chapelle, les mots suivants : SOLI DEO HONOR ET GLORIA ; or, ces mots ne sont autres qu'un passage tiré de l'épître de saint Paul à Timothée, et ce passage était, à l'époque, considéré comme suspect, parce que les réformés, qui le traduisaient non point par « Au Dieu unique... », mais par « A Dieu *seul* honneur et gloire », se plaisaient à le citer comme étant formellement opposé à la doctrine de l'invocation des saints. Et Madame de Sévigné n'ignorait pas ce fait,

puisqu'elle, dans sa lettre, elle ajoute : « Cela ne me brouille pas avec la princesse de Tarente », celle-ci, devenue depuis cinq ans sa fidèle amie, la « bonne Tarente » comme elle l'appelle, étant, en effet, protestante (et, comme telle, exclue de la cour). Et elle avoue même qu'elle n'ose rien dire à son gendre, car, assure-t-elle, il croirait qu'elle « conteste l'invocation des saints ».

Comment donc expliquer que Madame de Sévigné dont on connaît l'esprit très large de tolérance religieuse, mais aussi la piété sincère, et qui, comme janséniste, sans rigorisme d'ailleurs, était, quoi qu'ait dit Chauffepié, aussi éloignée qu'il est possible du protestantisme, ait fait apposer sur l'autel de sa chapelle un passage qu'elle savait controversé et particulièrement cher aux protestants ? Il y a là une *énigme* d'autant plus troublante que la marquise a *toujours* gardé, sur le motif *véritable* qui a déterminé son choix, *le silence le plus rigoureux* : ainsi, dans sa lettre du 25 août, pour ne rien révéler à sa fille qui, sous une forme badine, l'avait accusée d'avoir ainsi commis une hérésie, elle déclare que si elle a fait placer dans le lieu saint l'inscription, qu'en langage du temps elle appelle son « écriteau », c'est « simplement » parce que telle a été, comme pour les choses même « surprenantes et extraordinaires » (et c'est bien le cas), « la volonté de Dieu », mais cette affirmation ne résout pas le problème. Il est vrai que, se refusant nettement à toute discussion, elle ajoute sèchement : « M. de la Garde vous dira le reste » ; mais si celui-ci, — un parent par alliance avec qui elle s'entretenait souvent, — a été interrogé sur ce point par la fille de la marquise, que lui a-t-il dit ? Nous l'ignorons, mais on voit que, sur la question qui nous occupe, Madame de Sévigné se montre *résolument muette*. Sans doute, dans sa lettre du 4 août mentionnée plus haut, elle avait prétendu que si elle a désigné ce passage, c'est « pour éviter toute jalousie », ce qui signifie que, ne sachant auquel des saints elle pouvait dédier sa chapelle, elle a évité ainsi de faire des jaloux parmi ceux-ci (!), mais il est évident qu'il n'y avait là qu'une boutade destinée à *masquer la vérité*, boutade qui, du reste, ne convainquit nullement sa fille puisqu'elle prononça le mot d'hérésie, et ainsi, le motif qui a guidé la marquise est pour nous *un réel mystère*. Assurément, suivant moi, elle n'avait pas pris sa détermination sans en aviser son cher oncle,

l'abbé de Coulanges, le « bien bon », qui, certainement, l'approuva ; en tout cas, *rien* n'a transpiré de ce mystère, qui est signalé ici pour la première fois, et que, en outre, j'ai — je le crois du moins — réussi à pénétrer.

II

Nul n'ignore qu'après la fin tragique de son peu estimable époux, Madame de Sévigné, mère incomparable, avait fait deux parts de son affection, offrant l'une à la Providence qu'elle adore, donnant l'autre à ses enfants, et particulièrement à sa fille qu'elle idolâtre. Celle-ci s'éloignait elle ? La marquise ne s'en pouvait consoler, sa pensée ne quittait plus l'absente, et l'on imagine ce qu'il advint quand, devenue en 1669 comtesse de Grignan, la jeune femme dut habiter le Midi, son mari ayant été nommé en 1671 Lieutenant-général en Provence : ce fut pour la pauvre mère une cause de grande tristesse, et aussi de préoccupations, qu'elle chercha à atténuer par une active correspondance ; bien plus, bravant la distance, elle se rendit auprès de sa fille, mais, à peine rentrée à Paris, le 1^{er} novembre 1673, elle lisait avidement les lettres qui, pendant son long voyage de retour, étaient arrivées de Provence, quand, soudain, dans l'une d'elles, elle trouva une nouvelle effrayante : son gendre, M. de Grignan, avait reçu du roi l'ordre exprès de s'emparer de la principauté d'Orange qui, détenue par la maison hollandaise de Nassau, était protégée par une forteresse munie de nombreuses bouches à feu !

Je ne chercherai pas à décrire les inquiétudes qui, à l'annonce de cette expédition, agitèrent Madame de Sévigné, inquiétudes dont elle parla le moins possible pour ne pas ajouter aux alarmes de sa fille ; son gendre allait combattre, mais, réussirait-il ?... Et s'il était blessé ?... s'il était tué ?... Ainsi commença, pour cette âme si tendre, une période d'indicibles angoisses et de ferventes prières, période qui se termina comme on sait : parti d'Aix le 31 octobre 1673 accompagné des gentilshommes de la Provence et du Comtat qui, tous, s'étaient unis volontairement à lui, le comte de Grignan arriva avec ses troupes, le 2 novembre, sous les murs d'Orange ; la tranchée fut ouverte le 12 et, le 18, la



garnison se rendait à discrétion. Un mot flatteur du roi récompensa l'heureux vainqueur.

La joie profonde que laissent percer les *Lettres* dit assez que l'épreuve avait été, pour Madame de Sévigné, véritablement terrible, et l'impression qu'elle en ressentit demeura ineffaçable ; mais l'ère de ses peines était loin d'être close et le destin voulut qu'après avoir tant souffert pour sa fille et son gendre, elle souffrit de même pour son fils, hélas ! et bien plus longtemps.

Revenu sain et sauf, en 1669, de l'héroïque expédition de Candie à laquelle, âgé de vingt ans, il avait, dès le début, en 1668, participé comme volontaire, Charles de Sévigné avait acquis la charge de « guidon », c'est-à-dire de porte-étendard, dans la compagnie des gendarmes du Dauphin, lorsque, en 1672, la France ayant déclaré la guerre à la Hollande, il se prépara, dès 1673, et alors qu'il était en Lorraine occupée par nous, à y prendre part avec un entrain des plus louables. En août 1674, accompagnant l'armée des Pays-Bas, il marche vers Charleroi, combat à Senef et est blessé à la tête. En 1675, il est encore en Belgique où se continue la lutte contre les troupes du prince d'Orange. En 1676, il est au siège d'Aire qui capitule le 31 juillet et où il montra une vaillance qui fut signalée. En 1677, ayant acquis la charge de sous-lieutenant commandant la compagnie, il est à Valenciennes et, de nouveau, blessé. En 1678, il se distingue à Mons par sa magnifique conduite, si bien que l'on peut se demander ce qu'il serait advenu de lui si la paix, dont Louis XIV dicta les conditions, n'avait été signée le 9 août, à Nimègue ; et quand on pense aux nombreux amis qu'il perdit dans cette guerre, comment dépeindre les anxiétés qui tourmentèrent si longtemps Madame de Sévigné et dont témoignent, dès 1672, maintes lettres qu'elle envoya à sa fille ? Et comment, en outre, aurait-elle pu oublier que, par une cruelle ironie du sort, cette Hollande contre laquelle se battaient son gendre et son fils était... la patrie de Jansénius !

En mai 1680, peu après ces années douloureuses où elle avait senti passer sur les siens le vent de la mort, la marquise

revint au manoir des Rochers qu'elle n'avait pas habité depuis plus de quatre ans et fit écrire sur l'autel, sans en avoir jamais révélé le motif, le passage tiré de saint Paul : SOLI DEO HONOR ET GLORIA ; or, j'ai fini par découvrir ce motif et l'on connaîtra désormais le *secret* de Madame de Sévigné.

Cette inscription n'est autre que la devise qui, dès l'année 1607, figurait sur les monnaies d'or et d'argent frappées pour la principauté hollandaise d'Orange. Et qui donc apprit à la marquise ce menu détail, alors presque ignoré en France ? Sûrement, suivant moi, ce fut le cousin de M. de Grignan, le marquis de la Garde, qui, étant originaire d'une région voisine de Grignan, donc peu éloignée d'Orange, avait, au sujet de cette principauté, remarqué diverses particularités dont il fit part à Madame de Sévigné quand M. de Grignan fut appelé à assiéger la place, et l'on s'explique dès lors que, à propos de l'inscription, la marquise ait, comme je l'ai signalé tout à l'heure, écrit à sa fille : « M. de la Garde vous dira le reste », car il est évident maintenant que, pour Madame de Grignan, ce qu'il « restait » à savoir (et le sut-elle jamais ?) c'est le fait que la devise de la chapelle était celle qui se lisait sur les rares monnaies de la ville hollandaise d'Orange.

Quoi qu'il en soit, — et voici enfin dévoilé le mystère —, dans cette devise qui lui apparut si à propos, et qui émanait d'un saint pour lequel elle avait une vénération particulière, la marquise vit une invitation, venue d'en haut, d'avoir à *honorer* et à *glorifier*, c'est-à-dire à remercier, le *Dieu unique* qui tout d'abord, sous les murs d'Orange, avait protégé M. de Grignan, et ensuite, contre l'armée du prince d'Orange, avait protégé Charles de Sévigné, son fils, et l'on aperçoit clairement le motif qui la détermina à prendre cette devise protestante pour la faire éclater, en lettres d'or, dans le demi-jour du sanctuaire : c'est que cette inscription, — qui, d'ailleurs, disparut avec elle —, était destinée à *lui rappeler* sans cesse, aux heures de la méditation, non-seulement ceux, celle surtout, qu'elle aimait tant, mais encore tout ce qu'elle avait souffert avec eux et pour eux, et, en la mettant, bien en vue, sur son autel, et consentant ainsi à encourir jusqu'au soupçon d'hérésie, Madame de Sévigné, donnant en gage cette devise, conclut un pacte *secret* avec la Divinité, lui vouant, en échange du bienfait reçu, l'hommage de sa constante gratitude. Et c'est par là, et par là



seulement, que l'on comprend qu'elle ait toujours voulu garder, sur la *pensée intime* qui la guida dans son projet, le silence le plus absolu.

IV

Eu 1662, donc un peu avant les événements que je viens de rapporter, un puissant génie, un janséniste comme l'était Madame de Sévigné qui avait bien connu son œuvre et qui l'avait admirée, Pascal, était descendu dans la tombe. En examinant ses vêtements, on découvrit, soigneusement cousu sous la doublure de son pourpoint, un papier sur lequel, de la main même de Pascal, étaient écrites une date, 23 novembre 1654, et diverses phrases où se mêlaient à d'ardentes protestations de foi plusieurs versets des livres saints : l'un d'eux, tiré de Jean, proclame le SEUL VRAI DIEU.

Quel *secret* cachait l'inscription de ce papier que certains ont pris, et bien à tort, pour une « amulette » ? On le voulut rechercher. Alors on se rappela que, quelques semaines avant la date indiquée, Pascal avait été victime d'un accident terrible où, lui aussi, avait senti passer sur sa tête le vent de la mort, et l'on comprend que sur ce papier, qu'il *dissimulait à tous les yeux* et dont il ne se séparait jamais, il avait voulu consigner et perpétuer un double souvenir : celui du danger si grave qu'il avait couru, et celui de la reconnaissance infinie qu'il avait vouée à Dieu, qui l'avait sauvé.

Madame de Sévigné ayant fait comme Pascal, n'est-il pas intéressant, en vérité, de rencontrer une aussi parfaite concordance entre les incidents *mystérieux* qui ont marqué la vie de ces deux nobles esprits ?

D^r A. T. VERCOUTRE

Décembre 1920-mars 1921.